

ANNEXE II

Modèle de panneau destiné à signaler la (les) zone(s) de prévention.

<u>RÉGION WALLONNE</u> REGION WALLONNE Zone de prévention d'une (des) prise(s) d'eau souterraine (activités réglementées)	Cadre réservé au(x) titulaire(s) du (des) permis d'environnement portant sur la (les) prise(s) d'eau (facultatif) 1. Nom(s) du (des) titulaire(s), de (des) l'exploitant(s) 2. Sigle(s) de la (des) société(s) 3. Numéro(s) de référence de la (des) prise(s) d'eau	EN CAS D'ACCIDENT, PREVENIR: 1. «Noms du (des) titulaire(s) du (des) permis d'environnement portant sur la (les) prise(s) d'eau»: « n° de téléphone de la personne à contacter » 2. REGION WALLONNE - S.O.S. POLLUTION: 070/23.30.01 3. La Protection Civile: Service 100
--	--	--

← Min 0,57 m →

← Min 0,7 m →